

Juillet 2009

Mot du président

Chers membres,

Le 3 mai dernier, l'ACJT a tenu son assemblée générale annuelle à Montréal, en présence d'une dizaine de membres. Les administrateurs actuels, à savoir Nicole Roch, Danielle St-Aubin, Sophie-Louise Ouimet, Sophie Plourde et moi-même, ont tous été réélus. Le conseil compte également un nouveau membre, Louis Fortier, qui a été élu à l'unanimité. Personnellement, je suis heureux de pouvoir compter sur la même équipe et sur l'arrivée de M. Fortier.

L'ACJT a aussi pris une décision qui s'inscrit dans le mandat qu'elle s'est donné en participant à la création de la Bourse Gabriel-Kucharski, en collaboration avec l'Université de Montréal. Cette bourse sera remise annuellement à un étudiant de deuxième cycle en traduction juridique. L'ACJT versera 1 500 \$ et différents donateurs ont déjà confirmé leur contribution financière, de sorte qu'une bourse de 2 500 \$ sera remise dès cet automne. M. Kucharski est malheureusement décédé en mars dernier et nous tenons par ce geste à honorer d'une part la mémoire d'un collègue estimé et d'un pionnier dans notre domaine, et d'autre part à favoriser le rayonnement de la profession de traducteur juridique et à encourager la relève. Vous trouverez un profil de Gabriel Kucharski ainsi que les critères d'attribution de la bourse dans le présent *Juriscribe*.

J'en profite pour remercier MM. Louis Fortier et Yannick Pourbaix, qui sont à l'origine de ce projet, ainsi que M^{me} Isabelle Duchesnay, de l'Université de Montréal.

Bonne lecture !

Mario Pelletier

ACJT.



C.A.L.T.

www.acjt.ca

Dans ce numéro

- Bourse Gabriel Kucharski
- Publications et perfectionnement
- Découvrez une collègue
- Congrès
- Offre d'emplois
- Corrections à l'annuaire



La Bourse Gabriel Kucharski

Ce fonds est créé afin de reconnaître l'excellence, l'intérêt et la motivation des étudiants inscrits au programme de traduction de la Faculté des arts et des sciences de l'Université de Montréal. Les donateurs désirent honorer la mémoire de M. Gabriel Kucharski, traducteur juridique, l'un des pionniers de la traduction dans le domaine des valeurs mobilières au Québec. Après l'obtention de son baccalauréat en traduction de l'Université de Montréal, M. Kucharski fut embauché par un grand cabinet d'avocats montréalais auquel il demeura fidèle toute sa carrière.



Gabriel Kucharski

Traducteur infatigable, toujours à l'affût du mot juste et cherchant constamment à approfondir son vocabulaire, M. Kucharski possédait une vaste culture générale et avait acquis des connaissances pointues autant dans le domaine juridique que dans de nombreux domaines techniques. Il se distinguait non seulement par sa rapidité d'exécution et son volume de travail considérable, mais aussi par la qualité de son travail, sa maîtrise du style et des concepts, et ses solutions langagières simples et innovatrices.

Travailleur de l'ombre, M. Kucharski n'en était pas moins un personnage haut en couleur qui aura marqué ceux qu'il a côtoyés. Il était reconnu pour sa franchise, mais aussi apprécié pour sa gentillesse, sa simplicité et sa générosité. Il n'hésitait jamais à aider les traducteurs débutants et se réjouissait toujours de découvrir, parmi les stagiaires et étudiants, des jeunes talentueux et animés par la même passion que lui. C'est d'ailleurs cette passion communicative de M. Kucharski pour son métier de traducteur qui le définissait.

La donation permettra l'attribution d'une bourse annuelle d'un minimum de 2 500 \$ à un étudiant inscrit au programme de traduction. Cette bourse est créée sur une base annuelle renouvelable. La première bourse sera remise à l'automne suivant la signature du présent protocole.

A.C.J.T.



C.A.L.T.

www.acjt.ca



Critères d'attribution

La sélection des récipiendaires se fera parmi tous les étudiants et étudiantes qui répondent aux critères suivants :

- la qualité du dossier académique;
- un intérêt marqué pour la traduction juridique ou technique;
- les besoins financiers.

Si au cours d'une année, aucun candidat ne dépose sa demande ou ne répond aux critères d'attribution, la somme disponible sera remise l'année suivante.

La Bourse Gabriel Kucharski sera remise pour la première fois l'automne prochain. Les étudiants ont jusqu'au premier vendredi de septembre pour déposer leur candidature.

Publications

Lancement du *Lexique juridique pratique 2008* sur cédérom. Vous trouverez le bon de commande sur le **site de l'ACJT** : <http://acjt.ca>

Recommandations et rappels linguistiques du **Bureau de la traduction** : des outils qui permettent d'uniformiser le vocabulaire, l'orthographe et l'usage dans les documents gouvernementaux fédéraux. Pour vous abonner : <http://www.btb.gc.ca>

Liste d'outils pour la traduction juridique sur le site du **Centre de traduction et de terminologie juridiques** de l'Université de Moncton : <http://www0.umoncton.ca/cttj>

Connaissez-vous la base de données terminologiques de l'**Union européenne** : *Interactive Terminology for Europe* qui a remplacé *Eurodicautom* en 2007 : <http://iate.europa.eu/iatediff>

Perfectionnement

Pour les membres de l'**OTTIAQ**, du nouveau, la **formathèque** ou formation continue en ligne : http://www.ottiaq.org/formation_continue/
Trois ateliers sont actuellement disponibles dont : *La conjoncture économique et les valeurs mobilières* : notions, terminologie et phraséologie, atelier donné par M^{me} Betty Cohen, associée déléguée responsable des Services linguistiques chez PricewaterhouseCoopers

Magistrad

Ateliers pour traducteurs débutants ou aguerris (Traduction comptable, Traduction de décisions judiciaires et administratives, Traduction spécialisée, French-English Translating of Québec Government Documents, Initiation à la traduction juridique et parajuridique) et un mini-colloque international de formation, du **21 au 23 août 2009**. Inscription à la liste de diffusion sur le site de Magistrad : <http://www.magistrad.com>

A.C.J.T.



C.A.L.T.

www.acjt.ca



Découvrez une collègue

Par M^e Sophie-Louise Ouimet, jurilinguiste en chef p.i. et conseillère législative

À la **Direction des Services législatifs du ministère de la Justice du Canada**, tous les textes législatifs, lois ou règlements, corédigés par les rédacteurs francophones et anglophones passent entre les mains de trois services de révision.

Je dirige l'un de ces services depuis avril 2007 sous le titre, disons ... euh ... descriptif, de « jurilinguiste en chef par intérim et conseillère législative ». Le titulaire du poste est M^e André Labelle, membre de l'ACJT depuis sa constitution. Après avoir présidé pendant neuf années aux destinées du **Service de jurilinguistique** qu'il a mis sur pied en 1988, André s'en est allé faire une pause dans les Vieux Pays où il a renoué avec les fonctions de réviseur. Il est actuellement en poste à La Haye et je suis à Ottawa, à tenter de préserver la solide réputation que s'est taillée le Service sous sa gouverne.

Ce service compte à l'heure actuelle onze jurilinguistes, sept francophones et quatre anglophones. Au début, on justifiait la disparité numérique du fait que la version française de textes conçus, pensés et repensés en anglais avait besoin de plus d'attention. Dans une salle réunissant les donneurs d'instructions du ministère client et les rédacteurs législatifs, le rédacteur francophone est incontestablement désavantagé lorsque la réunion se déroule en anglais. Il a plusieurs opérations mentales de plus que son collègue anglophone à effectuer pour que les orientations souhaitées par le client se matérialisent en dispositions législatives. C'est d'ailleurs cette constatation, tirée de l'expérience de la corédaction, qui a mené à l'établissement du Service.

Au fil des ans, toutefois, les rédacteurs des deux langues ont appris les bénéfices qu'ils peuvent tirer, dès l'ouverture du dossier, de l'accompagnement que nous leur offrons (recherches terminologiques et établissement de l'environnement lexical adéquat pour les nouveaux domaines, analyse de diverses solutions rédactionnelles tels que découpages, regroupements, reformulation et réorganisation de dispositions, argumentation et documentation à l'appui de solutions controversées, etc.). S'il est toujours vrai que la révision de la version française entraîne un nombre beaucoup plus élevé d'interventions et est de ce fait plus longue, le recours de plus en plus systématique des rédacteurs anglophones aux services des jurilinguistes travaillant dans leur langue impose de mettre fin à leur sous-représentation au sein du Service, mesure d'autant plus justifiée qu'ils travaillent en tandem avec leurs collègues francophones, tout comme les rédacteurs.


En plus de rechercher, de concert avec ces derniers, l'expression la plus correcte et la plus juste possible de la règle de droit, les jurilinguistes sont chargés d'assurer la parfaite concordance de sens entre les deux versions linguistiques du texte. Le débusquement des divergences est une de nos responsabilités les plus importantes, puisque nous sommes les seuls à comparer les textes. Nous sommes également grands chasseurs d'anglicismes et de solécismes et réparateurs de charabia en tout genre. Je ne surprendrai probablement personne en disant que, à quelques exceptions près, le curriculum des jurilinguistes comporte la mention d'un passage d'au moins cinq années

A.C.J.T.



C.A.L.T.

www.acjt.ca



dans le monde de la traduction. J'ai moi-même frayé dans ce monde quelque huit ans avant de me joindre au Service de jurilinguistique, en 2000. L'exercice de cette discipline, souvent conjuguée avec une autre comme droit, lettres, linguistique et même théologie, prépare très bien à la prestation de nos fonctions proprement langagières.

Ces dernières fonctions, nous les partageons dans une certaine mesure avec un deuxième service de révision, celui des **réviseurs rédactionnels**. Il entre également dans les tâches de ces professionnels anglophones ou francophones de relire le texte et d'en relever les erreurs grammaticales et syntaxiques, chacun dans sa langue. Ils procèdent de plus au conditionnement du texte législatif et voient à ce qu'il respecte les conventions de rédaction législative formelles.

Le troisième service de révision est celui du **bijuridisme législatif**. L'équipe du bijuridisme veille à ce que le texte transmette bien les notions juridiques propres aux deux systèmes dans lesquels se répartissent les quatre auditoires du législateur fédéral, ceux du droit civil en anglais et en français, et ceux de la common law, en anglais et en français.

La rédaction des textes législatifs est, comme on peut le voir, une entreprise hautement concertée. En cours de rédaction, beaucoup d'autres professionnels auront pu être amenés à se prononcer sur un aspect ou un autre du texte en préparation, les spécialistes du droit administratif, du droit constitutionnel, du droit réglementaire, de l'interprétation des lois, par exemple. Je salue au passage la patience et l'endurance des rédacteurs qui, en plus de satisfaire le ministère client, doivent gérer les multiples interventions dont leurs textes sont l'objet en se sachant ultimement responsables des choix qu'ils auront faits tout au long de leur gestation.

Je m'en voudrais de terminer cette présentation du Service de jurilinguistique sans mentionner notre contribution à un ouvrage important, le *Guide fédéral de jurilinguistique française*, que nous alimentons de nouveaux articles chaque année et qui est maintenant accessible en ligne.

(<http://www.justice.gc.ca/fra/min-dept/pub/juril/index.html>)

Les opinions exprimées sous les rubriques précédentes ne sont pas celles de l'ACJT. Les renseignements qui y sont présentés sont fournis par la personne ou l'organisme faisant l'objet de l'article.

Congrès

50^e congrès annuel de l'American Translators Association (ATA), New York, au New York Marriott Marquis, du **28 au 31 octobre 2009**, formule d'inscription et programme préliminaire seront disponibles en juillet 2009. Voir le site :

<http://www.atanet.org/conf/2009/>


[Pour l'édition 2009 de sa Journée mondiale de la traduction](#), la Fédération internationale des traducteurs (FIT) engage une réflexion collective sur les nouvelles possibilités de travailler ensemble et les avantages y afférents.

A.C.J.T.



C.A.L.T.

www.acjt.ca



The **third Summer Institute of Jurilinguistics** will take place on **31 August 2009** at McGill University in Montreal.

Un peu plus tôt cette année, le **Réseau des Centres de jurilinguistique** a été créé afin de mieux structurer la collaboration de longue date existant entre les quatre centres canadiens de jurilinguistique, soit le *Centre de recherche en droit privé et comparé du Québec* (Montréal), l'*Institut Joseph-Dubuc* (Winnipeg), le *Centre de traduction et de documentation juridiques* (Ottawa) ainsi que le *Centre de traduction et de terminologie juridiques* (Moncton).

Within the framework of the new Network, the Québec Research Centre of Private and Comparative Law (Montréal) will organize the 2009 edition here at McGill.

Programme et formulaire d'inscription à suivre. Pour toute question sur l'**Institut d'été de jurilinguistique 2009**, communiquez avec : lionel.smith@mcgill.ca.

Offre d'emplois

SHORE & Associés

Conseillers en recrutement de cadres et de professionnels

/Recruitment of Executives and Professionals

1155 University suite 1414, Montréal (Québec) H3B 3A7 www.shoreassoc.com

CABINET NATIONAL DE PROFESSIONNELS JURIDIQUES : RÉVISEUR

Notre client recherche un réviseur de niveau intermédiaire avec un minimum de 3-5 ans d'expérience. Le candidat doit faire preuve d'excellente compréhension du langage technique et légal retrouvé dans le milieu juridique. Il doit être apte à travailler en équipe et de façon autonome, ainsi que de travailler sous pression. Il doit être également compétent dans la révision de l'anglais au français et maîtriser ces deux langues.

CABINET NATIONAL DE PROFESSIONNELS JURIDIQUES : TRADUCTEUR

Notre client recherche un traducteur de niveau intermédiaire avec un minimum de cinq ans d'expérience. Le candidat doit faire preuve d'excellente compréhension du langage technique et légal retrouvé dans le cadre juridique. Il doit être proactif, travailler aussi bien seul qu'en équipe et doit être efficace sous pression. Il doit être également compétent dans la révision de l'anglais au français et maîtriser ces deux langues.

SVP Communiquez :

Marie Wong

mwong@shoreassoc.com

(514) 878-2624

SHORE & ASSOCIÉS
RECRUTEMENT JURIDIQUE
LEGAL RECRUITMENT



www.shoreasso.com
114 178-1101

A.C.J.T.



C.A.L.T.

www.acjt.ca



Annonces

À lire la recommandation des participants au **Congrès mondial sur la traduction spécialisée 2008** : Langues et dialogue interculturel dans un univers en mondialisation, tenu à **La Havane**, Cuba, le 13 décembre 2008.

<http://dtitl.unilat.org/cmte2008/fr/recomendacion.htm>

Do you know the **National Association of Judiciary Interpreters and Translators**? It is a professional association that was first chartered as a non-profit organization under New York State laws, and incorporated as the Court Interpreters and Translators Association, Inc. (CITA) in 1978. In 1988 the membership approved a name change to reflect the national nature of the association. <http://www.najit.org/>

Corrections à l'annuaire

Bouchoux, Renée-Catherine

rbouchoux@heenan.ca

Lenoble, Michel

michel_lenoble@avivacanada.com

Martin, Joanne
Fasken Martineau DuMoulin
S.E.N.C.R.L., s.r.l.
Tour de la Bourse
Bureau 3400, C.P. 242
800, Place Victoria
Montréal (Québec)
H4Z 1E9

Tél. : (bur.) 514 397-4368
Télécopieur : 514 397-7600
Courriel : jmartin@fasken.com

Rancourt, Éric

n'est plus chez Heenan Blaikie

Samson, Ruth

n'est plus chez McCarthy Tétrault

Wheeler, Elizabeth Lynne
Wheeler Translations
2434 Yorktown Circle
Mississauga (Ontario)
L5M 5X9

Tél. : (bur.) 905 569-6505
Télécopieur : 905 569-9909

NOUS VOUS SOUHAITONS UN BEL ÉTÉ !

Prochaine date de tombée :
30 septembre 2009

Adresse d'envoi des articles :
aline_manson@yahoo.ca

A.C.J.T.



C.A.L.T.

www.acjt.ca